

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
 DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
 DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU LIBOURNAIS**

**SEANCE DU 14 FEVRIER 2014**

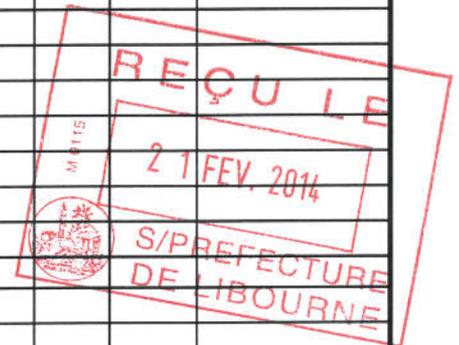
**14.02.020 - 1/2**

**Nombre de conseillers composant le Conseil Communautaire : 89**

**Date de convocation : 7 février 2014**

L'an deux mil quatorze, le quatorze février à 18h00, le conseil communautaire s'est réuni, en la salle des Fêtes du Sully à Coutras, sous la présidence de Monsieur Gilbert MITTERRAND,

Noms	Présent	Pouvoir	Représenté	Noms	Noms	Présent	Pouvoir	Représenté	Noms
<b>Président</b>				<b>Conseillers titulaires</b>					
Gilbert MITTERRAND	X				Jean-Marie MAERTEN			X	Patrick NIVET
<b>Vice-Présidents</b>					Catherine BERNADEAU		X		Corinne VENAYRE
Alain MAROIS	X				Joël ROUSSET*		X		Michel GALAND
Alain PAIGNE	X				Michel GALAND	X			
Hélène ESTRADE	X				Jean-Pierre GAUTHIER*		X		Isabelle HARDY
Jean-François MARTINEZ	X				Annie CHENE	X			
Jean-Claude ORUEZABAL	X				Carmen LOZANO	X			
Kléber AUDINET	X				Daniel BEAUFILS*		X		Marie-Christine DEDIEU
Marie-Claire ARNAUD	X				Régis GRELOT*		X		Annie CHENE
Michel MILLAIRE	X				Marie-Christine DEDIEU	X			
Corinne VENAYRE	X				Antoine CARBONNIER	X			
Philippe BUISSON*		X		Gilbert MITTERRAND	Claudine CHAPRON				
Jacques M ESPELEDE	X				Sabine AGGOUN				
Isabelle HARDY	X				Thierry MARTY	X			
Jean-Louis ARCARAZ	X				Jean-Paul VIANCE				
Sylvie FAURIE*		X		Michel JOUBERT	Marie-Noëlle LAVIE	X			
Annie POUZARGUE	X				Christophe DARDENNE	X			
Michel VACHER	X				James SEYNAT				
Jacques ROY	X				Jean-Henri GODARD	X			
Denis SIRDEY	X				Loïc MAGNAN				
<b>Conseillers titulaires</b>					Jean-Luc BARBEYRON	X			
Jean-Louis D'ANGLADE	X				Claudine CAILLABERE	X			
Jacques RABANNIER			X	Josiane DORET	David REDON	X			
Eric BIELLE		X		Jean-Louis D'ANGLADE	Guy LAFARGE	X			
Jany FROMENTIER	X				Jean-Claude ABANADES	X			
Jean-Louis BIAIS	X				Francine TREBUCHAIRE	X			
David RESENDÉ	X				Paquerette PEYRIDIEUX	X			
Sophie BLANCHETON		X		Jacques M ESPELEDE	Renée HURTAU		X		Claudine CAILLABERE
Jean-Paul DUBOIS	X				Patrick MARTINONI	X			
Michelle LACOSTE	X				Colette LAGARDE		X		Pascal PERAULT
Jean-Bernard DUPROL		X		Michelle LACOSTE	Pascal PERAULT	X			
Anne-Catherine FAGOUR	X				Fabienne FONTENEAU	X			
Claude LACARRERE		X		Jean-Paul DUBOIS	Michel JOUBERT*	X			
Ghislaine DARDAUD	X				Danielle BRUDY				
Ibrahima CISSE		X		Marie-François BONHOMME	Jean-Louis CHABROLLES		X		Bernard NADEAU
Marie-Françoise BONHOMME	X				Roland ROUSSEAU		X		Jean-François VITRAC
Gérard HENRY		X		Jacques ROY	Mireille CONTE-JAUBERT	X			
Francis PEJEAN		X		Guy CECCALDI	Gérard MOULINIER	X			
Guy CECCALDI	X				Marcel BERTHOME*	X			
Serge FAURE			X	Jean-Claude PEREJA	Fulbert FORGEREAU		X		Marcel BERTHOME
Bruno LAVIDALIE	X				Michel DELEGER*	X			
Catherine PAUTY		X		Annie POUZARGUE	Eveline LAVAURE-CARDONA*	X			
Emile LUCAS					Gérard FONTAINE				
Bernard NADEAU	X				Marcel DE ZALDUA	X			
André DUTOUR			X	Bernard GUILLEMOT					
Jean-François VITRAC	X				<b>Sous-total</b>	57	20	4	
Wilfrid NERI*	X				<b>TOTAL Présents, représentés ou ayant donné pouvoir</b>				<b>81</b>



Monsieur Thierry MARTY a été nommé secrétaire de séance

**DEVELOPPEMENT TOURISTIQUE****UNION DES OFFICES DE TOURISME DU PAYS DU LIBOURNAIS : PRINCIPES D'ORGANISATION ET DE FINANCEMENT**

Sur proposition de Monsieur Michel MILLAIRE, Vice-président en charge du développement touristique,

Le Syndicat mixte de Pays du Libournais est mandaté par les EPCI du Libournais pour agir en matière de tourisme en collaboration avec les Offices de Tourisme.

Dans le cadre de la Convention d'Objectifs Touristique Territoriale (COTT) qu'il a signé avec le Conseil Régional, il a mené, en 2013, une étude d'organisation touristique et de définition d'une politique touristique pour laquelle il a missionné un bureau d'étude.

Cette étude a abouti à des préconisations en matière d'actions et de gouvernance proposant notamment que la mission Tourisme assumée jusqu'alors par le Pays soit désormais assumée par l'Union des Offices de Tourisme du Pays du Libournais en ce qui concerne l'ingénierie touristique.

Cette association aura pour mission de coordonner la politique touristique, à l'échelle du Pays du Libournais, en collaboration avec les Offices de Tourisme et les collectivités compétentes.

Dans ce nouveau contexte, il est aujourd'hui proposé au Conseil communautaire d'accepter, dans le cadre de l'appel à cotisation opéré par le Syndicat mixte de Pays du Libournais, la poursuite du financement de l'ingénierie touristique à hauteur de 0,57 € par habitant pour une période de trois ans et que cette mission soit désormais dévolue à l'Union des Offices de Tourisme du Pays du Libournais.

Cette somme, déjà comprise dans la cotisation au Syndicat mixte de Pays du Libournais, sera donc reversée par le Syndicat mixte de Pays à l'Union des Offices de Tourisme du Pays du Libournais.

Vu l'avis favorable du Bureau communautaire en date du 28 janvier 2014.

Après en avoir délibéré,

Et à l'**unanimité** (81 conseillers présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil communautaire décide :

- de donner son accord sur le principe du transfert de la mission tourisme du Syndicat mixte de Pays du Libournais à l'Union des Offices de Tourisme du Pays du Libournais.

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture et de la publication, le 21/02/2014  
 Fait à Libourne le 21/02/2014

Le Président,  
 Gilbert MITTERRAND



Pour expédition conforme  
 Gilbert MITTERRAND, Président,  
 de la Communauté d'Agglomération du Libournais

